

Fiche de poste

Enseignant spécialisé en centre pénitentiaire

Textes de référence :

- circulaire n° 2000-169 du 5 octobre 2000
- circulaire n° 2011-239 du 8-12-2011
- convention signée le 8 décembre 2011 entre le Ministre de l'Education nationale, de la jeunesse et de la vie associative et le Garde des sceaux, ministre de la Justice et des libertés.

Titres et diplômes requis :

CAPA-SH option F ou 2CA-SH option F, à défaut instituteur ou professeur des écoles s'engageant à se présenter au CAPA-SH ou au 2 CA-SH

Profil du poste

Sous l'autorité fonctionnelle du directeur de l'établissement pénitentiaire, sous l'autorité hiérarchique de l'EN-ASH, le professeur devra mettre en œuvre un enseignement qui vise à la poursuite ou à la reprise d'un cursus de formation ou à la préparation d'un diplôme pour des élèves mineurs et des adultes.

Missions

- Mettre en œuvre un enseignement adapté aux besoins des élèves et au milieu carcéral
- Analyser les acquis et les besoins des élèves
- Définir des programmations référées aux programmes officiels
- Organiser l'évaluation des élèves et la transmission des livrets scolaires
- Assurer une liaison fonctionnelle avec les établissements scolaires d'origine
- Organiser la poursuite de scolarité ou de formation professionnelle

Compétences requises

- Maîtrise de soi, discrétion, respect du règlement pénitentiaire
- Capacité à prendre de la distance par rapport au profil du public accueilli
- Disponibilité, qualités de communication
- Capacité d'ouverture aux innovations dans les domaines pédagogiques
- Capacité à travailler en partenariat (Protection Judiciaire de la Jeunesse, Administration pénitentiaire, intervenants divers...)
- Compétences en informatique

Conditions d'exercice

La durée hebdomadaire de travail est fixée en référence à la circulaire n° 2000-169 du 5 octobre 2000

Implantation du poste

Centre pénitentiaire de Laon

Candidatures

Une lettre de motivation et un curriculum vitae devront être transmis par la voie hiérarchique à monsieur le directeur académique des services de l'éducation nationale de l'Aisne

La nomination sur un poste à profil étant susceptible d'avoir une incidence financière, les personnels intéressés voudront bien prendre l'attache de leur gestionnaire.

Mode de nomination

Commission départementale

Contact

Secrétariat ASH : ienash02@ac-amiens.fr – 03 23 26 22 12